



Procès-verbal approuvé
Le Paysage de Grand-Pré inc. – Réunion du conseil d'administration
Le 10 mars 2023, 9 h
(sur la plateforme Zoom)

Personnes présentes

Géraldine Arsenault	Emily Lutz
Mark Bannerman	Beverly Palmeter
Gérald Boudreau	Ernest Thibodeau
Cally Jordan	

Personnes absentes

Yvon Fontaine
Marilyn Perkins

Autres personnes

Claude DeGrâce, direction générale (DG)
Helen Woodward, services de soutien financier
Tami McEvoy, services de soutien administratif

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

Beverly Palmeter, à la présidence de Le Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance du conseil d'administration (conseil) à 9 h 10, le quorum étant atteint.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Examen et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2022
4. Mesures découlant de procès-verbaux

5. Examen des états financiers au 31 janvier 2023
6. Compte rendu de la direction générale
7. *Séance à huis clos*
8. Comptes rendus de comités permanents
 - a. Comité de l'éducation et du marketing
 - b. Comité de direction
 - c. Comité des finances et de l'audit
 - d. Comité de gouvernance et des mises en candidature
 - e. Comité consultatif technique
9. Documents financiers de l'ancienne Fiducie de financement
10. Calendrier des réunions du conseil
11. Table ronde
12. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil
13. Levée de la séance

Il est convenu de déplacer le compte rendu de la direction générale (point 7) avant la séance à huis clos (point 6) de l'ordre du jour (modification en italiques sur l'ordre du jour).

PROPOSITION : Approuver l'ordre du jour tel que modifié

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.10.001**

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2022

Les points suivants sont soulevés concernant deux lignes du point 5 commençant à la page 5 du procès-verbal (en français; à la page 6 en anglais) :

- 1) Au lieu de « demander et recevoir des données comptables », il faudrait lire « demander des données comptables de la Fiducie de financement »;
- 2) Au lieu de « en plus de rester propriétaire des actifs de la Fiducie de financement au bout du compte », il faudrait lire « en plus d'être le propriétaire des actifs de la Fiducie de financement au bout du compte ».

Une discussion s'ensuit concernant la présentation des commentaires individuels des administrateurs dans le procès-verbal. Beverly Palmeter (la présidence) confirme que la meilleure pratique administrative pour la rédaction des procès-verbaux des réunions du conseil est de fournir un résumé des discussions ainsi que les résultats et les mesures en découlant. Elle fait remarquer que les administrateurs ne sont généralement pas mentionnés individuellement, à moins qu'un administrateur ou une administratrice ne demande que son point de vue particulier soit consigné dans le procès-verbal.

Cally Jordan souligne qu'il s'agit d'une question de reddition des comptes et que si un administrateur ou une administratrice n'est pas d'accord avec une mesure proposée, ce désaccord doit être consigné.

Il est suggéré d'inciter les administrateurs souhaitant l'adoption de mesures particulières par le conseil à présenter des propositions en ce sens.

Cally Jordan recommande qu'une comptabilité formelle de la Fiducie de financement soit réclamée et demande que cette recommandation soit consignée dans le procès-verbal.

Conformément à la suggestion de Mark Bannerman, la présidence indique que le conseil poursuivra ses discussions sur la manière de consigner les procès-verbaux de ses réunions.

PROPOSITION : Approuver le procès-verbal de la réunion du conseil du 30 novembre 2022, tel que modifié

Proposition par Emily Lutz; appui par Mark Bannerman

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.10.002**

4. Mesures découlant de procès-verbaux

La direction générale (DG) résume les mesures découlant de la réunion du conseil du 30 novembre 2022.

Point 5 – Examen des états financiers au 31 octobre 2022

La DG a communiqué avec la présidence de la Fiducie de financement pour lui demander les relevés bancaires des dix dernières années. La DG confirme que le compte bancaire sera fermé après la réalisation d'un audit par la Fiducie de financement pour la dernière année de fonctionnement et le transfert du solde, d'environ 10 000 \$, au PGPI.

Cally Jordan fait remarquer que les données finalisées seront utiles pour appuyer les futures demandes de financement auprès de la province de la Nouvelle-Écosse.

La DG informe le conseil qu'un historique du portefeuille a été fourni par RBC Dominion – Valeurs mobilières et transmis à la trésorerie et aux membres du Comité des finances et de l'audit.

Cally Jordan convient que le transfert de fonds de la Fiducie de financement vers Le Paysage de Grand-Pré inc. est un événement important pour le PGPI, et elle propose officiellement que les dossiers financiers et d'investissement soient demandés, outre l'historique du portefeuille.

La DG informe le conseil qu'Helen Woodward ne renouvelera pas son contrat de services de soutien financier avec le PGPI. La présidence du conseil remercie Helen Woodward pour le soutien qu'elle a apporté au fil des ans à la Société du Paysage de Grand-Pré et au Paysage de Grand-Pré inc. La DG a mis à jour le mandat établi pour contrat de services de soutien financier et entamé une recherche de candidates et candidats qualifiés.

Point 7. a) Compte rendu du Comité de l'éducation et du marketing

La DG informe le conseil qu'un contrat a été attribué à KA Social Media, conformément à l'approbation du conseil du 30 novembre 2022, soit la **résolution 22CA.Nov.30.007**.

**Point 9 Compte rendu de la direction générale
– Proposition de mise à jour du plan stratégique du PGPI**

Un protocole d'entente a été signé entre l'Université Acadia et Le Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI) pour guider l'examen et la mise à jour du plan stratégique du PGPI.

5. Examen des états financiers au 31 janvier 2023

Helen Woodward, qui offre des services de soutien financier, présente les états financiers au 31 janvier 2023.

- L'état des profits et des pertes est normal et sa comptabilisation se déroule comme prévu.
- Les dépenses liées au personnel seront déplacées dans la colonne des salaires au lieu de la formation du personnel.
- Des lignes supplémentaires ont été ajoutées au bilan, et la taille des caractères sera augmentée dans le prochain rapport.
- Les fonds reçus de la Fiducie de financement sont désormais inclus dans le bilan.
- Le vérificateur suggéré d'enregistrer le transfert de fonds de la Fiducie de financement en tant que revenu différé et de n'évaluer le compte qu'une fois par an, au 31 mars.

PROPOSITION : Recevoir les états financiers au 31 janvier 2023, tels que présentés

Proposition par Cally Jordan; appui par Mark Bannerman

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.10.003**

6. Compte rendu de la direction générale

Présentation par Claude DeGrâce, qui assume la direction générale (DG) du PGPI

Gouvernance du conseil

La DG note que, si le conseil le souhaitait, McInnes Cooper pourrait conserver les procès-verbaux de ses réunions et ceux des organismes membres ainsi que les états financiers annuels vérifiés, moyennant des frais annuels d'environ 1 000 \$. La plupart des procès-verbaux ont été signés par le secrétariat et la DG est en train de les transmettre à McInnes Cooper.

Cally Jordan suggère à la DG de vérifier les procédures de gestion des documents de McInnes Cooper afin de déterminer qui a accès aux données.

La DG précise que le PGPI doit déposer des rapports annuels auprès de Corporations Canada, mais pas auprès du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Des copies de toutes les factures approuvées sont envoyées à la trésorerie sur demande, et la DG a demandé à RBC Dominion – Valeurs mobilières de distribuer tous les rapports à la trésorerie et à la direction générale.

D'autres questions, notamment celle de savoir si la personne assumant la direction générale (DG) doit être un dirigeant ou une dirigeante du PGPI doté(e) de responsabilités fiduciaires ainsi que celle du rôle de la personne agissant comme trésorier ou trésorière (trésorerie) par rapport au mandat du Comité des finances et de l'audit, seront examinées par le président du Comité de gouvernance et des mises en candidature lors de sa rencontre avec McInnes Cooper. Les résultats de ces discussions seront présentés lors d'une réunion du Comité de gouvernance et des mises en candidature et, s'il y a lieu, des recommandations seront faites au conseil.

Concept d'expérience de visite

La DG continue de travailler avec Parcs Canada en ce qui a trait à la mise en œuvre des composantes modifiées d'un concept d'expérience de visite pour le Paysage. L'état d'avancement de cette initiative est fourni dans le compte rendu que présente le Comité de l'éducation et du marketing au conseil.

Prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons de Grand Pré à Hortonville

Comme l'ont suggéré les participants aux séances de consultation publique tenues à Grand Pré au printemps 2022, la Municipalité du comté de Kings a entrepris de prolonger le sentier Harvest Moon/Lune des moissons de Grand Pré à Hortonville. Le coût du projet est estimé à 230 000 \$, plus un loyer annuel de 8 455 \$. La municipalité est prête à payer les frais annuels de location de la voie ferrée, mais il a été demandé au PGPI d'envisager un investissement de 30 000 \$ dans le projet. Un montant supplémentaire de 5 000 \$ a été budgétisé pour couvrir le

coût de la signalisation depuis la fin de l'endroit où est prolongé le sentier jusqu'à Horton Landing.

La DG recommande au PGPI d'approuver cette demande. Le prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons jusqu'à Hortonville permettra aux piétons et aux cyclistes d'accéder plus facilement à Horton Landing, l'un des sites repérés par l'UNESCO en raison de l'importance particulière qu'il revêt.

Cally Jordan demande à la DG de clarifier la mobilisation du public ayant mené à la demande de prolongement du sentier. Elle note que certains membres du comité de sécurité routière de la Grand Pré & Area Community Association ont exprimé des inquiétudes quant au prolongement du sentier et que certains propriétaires fonciers ont dit ne pas avoir été consultés. La DG informe le conseil que le prolongement du sentier avait été recommandé lors de séances de consultation publique menées par Brighter Community Planning and Consulting. La DG fait remarquer qu'aucune préoccupation négative concernant le prolongement du sentier n'a été soulevée au sein de la communauté lors des séances de consultation. La présidence explique le processus régissant les consultations communautaires qui ont eu lieu au cours de l'été 2022.

Cally Jordan estime que l'utilisation des routes des terres endiguées pourraient être plus appropriée que le prolongement du sentier. La DG explique que l'organisme Grand Pre Marsh Body n'est pas favorable à l'utilisation des routes situées à l'intérieur des terres endiguées à des fins récréatives et souligne que le prolongement du sentier offrirait davantage d'options pour protéger le Paysage et permettre l'accès à Horton Landing, qui revêt une valeur historique considérable et une importance particulière sous l'angle de l'inscription à l'UNESCO.

Le conseil demande qu'une ventilation détaillée des coûts du projet soit fournie. Cally Jordan fait remarquer qu'en raison de la vitesse de la circulation sur la route de Grand Pré, l'aménagement d'un passage sécuritaire sera nécessaire.

Examen du plan stratégique

La DG mentionne que des entretiens ont été menés avec des membres des communautés par les 24 étudiants et étudiantes ayant participé au projet. Beverly Palmeter, à la présidence, et Claude DeGrâce, à la direction générale (DG), ont fait une présentation aux étudiants de l'Université Acadia le 30 janvier 2023. Le lendemain, le 31 janvier, Claude DeGrâce a guidé les étudiants lors d'une visite sur le terrain du Paysage, y compris une visite du lieu historique national de Grand-Pré. Le 9 février 2023, il a pris part à l'évaluation des cinq présentations de groupe. Les étudiants et étudiantes ont proposé de nouvelles idées intéressantes à prendre en compte par le PGPI, comme l'accent accru sur l'expérience de visite du Paysage et les enjeux

environnementaux. Chacun des cinq groupes est en train de rédiger un rapport de 40 à 50 pages qui sera soumis au PGPI.

La présidence note que le PGPI peut maintenant procéder à l'examen de son plan stratégique. La DG suggère que le PGPI retienne les services d'un facilitateur ou d'une facilitatrice pour examiner les cinq rapports et préparer une synthèse des résultats avant de soumettre ceux-ci à l'attention du conseil.

La présidence note que ce projet a connu un vif succès et suggère à la DG d'écrire une lettre de remerciement au professeur Glyn Bissix ainsi qu'aux étudiants et étudiantes. Cally Jordan convient qu'il s'agissait d'une excellente initiative.

MESURE : La DG écrira une lettre de remerciement à Glyn Bissix, Ph.D., et aux étudiants et étudiantes de l'Université Acadia.

Rapports

La DG a préparé des rapports de fin de projet et les a soumis au ministère des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine de la Nouvelle-Écosse, au ministère du Patrimoine canadien et à la Municipalité du comté de Kings concernant le financement accordé au PGPI pour les anniversaires célébrés en 2022.

Correspondance

Conformément à la recommandation du conseil, la version provisoire de la lettre au ministre des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine de la Nouvelle-Écosse a été révisée et approuvée par le Comité des finances et de vérification. Cally Jordan demande que toute correspondance future de cette nature soit distribuée au conseil pour que ses membres puissent faire des commentaires avant l'envoi. La présidence explique la procédure suivie et confirme que le conseil a bien été consulté dans le contexte de cette correspondance.

Le PGPI a reçu une lettre de Colin Weaver, du ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse, concernant le projet de modernisation du réseau de digues et d'aboiteaux. Des courriels ont été échangés avec ce ministère afin de planifier une présentation du projet au Comité consultatif technique.

Une lettre de condoléances a été envoyée à Marilyn Perkins, qui a subi le décès de sa sœur et de son neveu.

Une lettre a été envoyée à Jean-Pierre McLaughlin pour le remercier de sa contribution au Comité de l'éducation et du marketing.

La présidence et la direction générale ont reçu un courriel d'un résident suggérant qu'un ancien wagon utilisé par la Windsor Rail Company soit acquis et installé sur la voie ferrée à proximité du lieu historique national de Grand-Pré.

MESURE – La DG sollicitera l'avis du Comité de l'éducation et du marketing sur la proposition visant l'acquisition du wagon abandonné.

Rapport périodique

La DG a préparé des réponses pour le rapport périodique de l'UNESCO et a rencontré des représentants du ministère de l'Agriculture et du ministère des Communautés, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine de la Nouvelle-Écosse, ainsi que de la Municipalité du comté de Kings, afin de s'assurer de la pertinence des renseignements fournis. Une réunion est prévue avec les responsables de la Nova Scotia Mi'kmaq Rights Initiative concernant le rapport périodique. Les avis préliminaires ont été transmis à Parcs Canada à des fins d'examen.

Le rapport périodique devra être terminé d'ici le 31 mars 2023. Il est recommandé que Beverly Parlmeter, à titre de présidente, signe le rapport au nom du PGPI.

MESURE : La DG enverra le rapport périodique au conseil à titre informatif.

PROPOSITION : Que le conseil reçoive le compte rendu de la direction générale, tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.10.004**

Pause – de 10 h 38 à 10 h 45

6. Séance à huis clos

PROPOSITION : Poursuivre la réunion à huis clos à 10 h 58

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Emily Lutz

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.10.005**

PROPOSITION : Mettre fin à la réunion à huis clos à 12 h 11

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.10.006**

Proposition : Autoriser la direction générale à renouveler le contrat du PGPI avec Tami McEvoy pour la prestation de services de soutien administratif pour une année supplémentaire
Proposition par Ernest Thibodeau; appui par Géraldine Arsenault
Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.10.007**

Proposition : Autoriser la présidence à signer l'entente de télétravail révisée de la DG à compter du 1^{er} janvier 2023
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Mark Bannerman
Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.10.008**

La présidence note que, à l'avenir, le conseil devrait s'efforcer de recevoir et d'examiner les comptes rendus de manière plus efficace. Mark Bannerman suggère d'allouer un laps de temps précis à chaque point.

La présidence demande à la DG de communiquer avec le conseil afin de fixer une date pour conclure cette réunion.

Proposition : Suspendre la réunion et la reprendre à une autre date avant la fin du mois de mars 2023
Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau
Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.10.009**

La réunion reprend à 9 h le 22 mars 2023 sur la plateforme Zoom.

Personnes présentes

Mark Bannerman	Emily Lutz
Gérald Boudreau	Beverly Palmeter
Cally Jordan	Ernest Thibodeau

Personnes absentes

Géraldine Arsenault
Yvon Fontaine
Marilyn Perkins

Autres personnes

Claude DeGrâce, direction générale (DG)
Tami McEvoy, services de soutien administratif
Amy MacDonald, présidence du Comité de l'éducation et du marketing

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

Beverly Palmetter, à la présidence de Le Paysage de Grand-Pré inc. (LGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance du conseil d'administration (conseil) à 9 h 15, le quorum étant atteint. Elle présente ses condoléances à Gérald Boudreau, qui a subi le décès de son beau-frère. Elle confirme que la réunion du conseil du 10 mars 2023 a été correctement ajournée par une motion privilégiée.

La présidence explique les contraintes de temps et propose de travailler dans un certain délai pour chaque point restant de l'ordre du jour, tel qu'indiqué ci-dessous.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

8. Comptes rendus de comités permanents

- a. Comité de l'éducation et du marketing (15 min.)
- b. Comité des finances et de vérification (15 min.)
- c. Comité de direction (1 min.)
- d. Comité de gouvernance et des mises en candidature (10 min.)
- e. Comité consultatif technique (10 min.)

9. Documents financiers de l'ancienne Fiducie de financement (5 min.)

10. Calendrier du conseil (5 min.)

11. Table ronde (10 min.)

12. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil (5 min.)

13. Séance à huis clos

14. Levée de la séance (1 min.)

8. Comptes rendus de comités permanents

a. Comité de l'éducation et du marketing

Amy MacDonald, présidente du Comité de l'éducation et du marketing, a été invitée à se joindre à la réunion pour présenter un compte rendu au conseil.

Sensibilisation aux terres endiguées

Le sous-comité est en faveur de l'aménagement de circuits à vélo et à pied utilisant le sentier Harvest Moon/Lune des moissons. Le sous-comité s'adressera également à la Fédération de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse en vue de la création d'un atelier sur la sécurité à la ferme parallèlement à un événement parrainé par le Paysage en 2023. Le sous-comité s'adressera à Parcs Canada pour obtenir des renseignements sur les initiatives et les messages en matière de conformité.

Concept d'expérience de visite

Amy MacDonald informe le conseil que le concept d'expérience de visite (CEV) serait présenté au comité de direction de l'Unité de gestion de Parcs Canada à des fins d'orientation. Elle avise en outre le conseil du fait que Parcs Canada est favorable au passage du PGPI à la phase de planification suivante pour :

- améliorer les éléments d'interprétation du parc d'observation;
- aménager un sentier polyvalent entre le parc d'observation et le sentier Harvest Moon/Lune des moissons;
- concevoir un point d'orientation du site du patrimoine mondial à proximité du centre d'accueil des visiteurs du lieu historique national de Grand-Pré;
- prolonger le sentier Harvest Moon/Lune des moissons jusqu'à Hortonville.

Le Comité de l'éducation et du marketing a appris que Parcs Canada est prêt à étudier l'élaboration d'une expérience immersive de l'UNESCO (construction d'une annexe du côté sud de l'actuel centre d'accueil des visiteurs) et la construction d'un petit bâtiment de service pour répondre aux besoins opérationnels des deux organismes (Parcs Canada et le PGPI) sous réserve de la conclusion d'un accord pour l'entretien et l'exploitation à long terme de ces deux bâtiments entre Parcs Canada et le PGPI.

Il est également mentionné que des hébergements inspirés par une thématique mi'kmaq et un cercle de paix pourraient être intégrés au projet si les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse sont d'accord avec une telle initiative.

La DG fait part du fait que l'artiste Alex Colville, qui a habité à Wolfville, a trouvé une source d'inspiration dans la région et, plus particulièrement, le Paysage, pour réaliser plusieurs de ses peintures les plus prisées. Amy MacDonald suggère de monter une exposition sur l'œuvre de Colville au centre d'accueil des visiteurs.

Vérification axée sur les médias sociaux

Les membres s'entendent sur le fait que certaines recommandations formulées dans la vérification axée sur les médias sociaux étaient d'ordre administratif et devaient être mises en œuvre.

Le Comité de l'éducation et du marketing a noté que la présence du PGPI dans les médias sociaux s'était nettement accrue et que le travail avec l'expert-conseil à ce chapitre devrait être prolongé au-delà du 31 mars 2023.

Réalisation d'une vidéo – Devour Studios

Le Comité de l'éducation et du marketing, qui a exprimé son appui à la proposition d'une vidéo de 3 à 5 minutes, suggère de faire appel au département de musique de l'Université Acadia afin de créer une trame originale pour la vidéo.

Événement sur le Paysage en 2023

Le Comité de l'éducation et du marketing est d'avis que l'événement devrait être organisé à la fin de l'été ou au début de l'automne. On suggère la mise sur pied d'un sous-comité pour aider à organiser et à coordonner l'événement.

Prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons jusqu'à Hortonville

La Municipalité a demandé une lettre de soutien de la part du PGPI. Il est suggéré que Parcs Canada puisse également exprimer son soutien au projet. La nécessité d'un passage bien aménagé pour sécuriser le sentier sur la route de Grand Pré fait l'objet de discussions. Il est suggéré que l'emplacement de l'ancien entrepôt de pommes situé en face du centre d'accueil du LHN serve de point de départ au sentier et qu'on y aménage un parc de stationnement pour les véhicules et y installe des panneaux d'interprétation sur l'importance de la voie ferrée, des entrepôts de pommes, etc.

Il est aussi proposé de poser des panneaux d'interprétation le long du sentier afin de fournir de l'information sur les terres et les communautés qui y ont habité.

Si Parcs Canada était disposé à louer le site de l'ancien entrepôt de pommes pour ce projet, les coûts d'amélioration du site pourraient être inclus dans la demande de financement adressée au gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Circuits à vélo

La DG organisera une réunion avec Parcs Canada et le service des loisirs de Wolfville concernant l'aménagement de circuits à vélo de Wolfville jusqu'au Paysage de Grand-Pré en 2023.

Commémoration de John Frederic Herbin

Comme 2023 marque le 100^e anniversaire du décès de John Frederic Herbin, il est suggéré de demander à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada de désigner celui-ci en tant que personne d'importance nationale. La direction générale demandera au conseil d'adopter une motion en vue de cette candidature.

Publication sur le Paysage

Un livre sur les sites du patrimoine mondial (SPM) au Canada était en vente à la boutique du lieu historique national (LHN) de Grand-Pré. Le livre en question sape encore plus les efforts du Paysage pour dissiper la perception que le SPM est le LHN. La direction générale communiquera avec l'éditeur de ce livre et recommandera l'ajout d'un encadré pour corriger les éléments d'information erronés.

Gérald Boudreau suggère que le conseil lise tous les comptes rendus des comités avant ses réunions afin de gagner du temps et de permettre des discussions plus approfondies. Cally Jordan estime qu'il est nécessaire que les présidents et présidentes de chaque comité présentent leur compte rendu dans leur intégralité lors de la réunion du conseil.

Cally Jordan demande des éclaircissements sur les résultats attendus du contrat avec KA Social Media. La DG explique que l'expert-conseil en médias sociaux a procédé à une vérification et élaboré une stratégie en matière de médias sociaux pour le PGPI, et que cela avait permis d'accroître la présence du PGPI dans les médias sociaux. Cet effet sera mesuré tout au long du contrat.

PROPOSITION : Que le contrat existant avec KA Social Media soit prolongé de six mois, jusqu'au 30 septembre 2023, afin de permettre la mise en œuvre de la stratégie proposée en matière de médias sociaux et d'aider à promouvoir les activités et les événements estivaux au programme du Paysage

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau

Proposition adoptée; **résolution 23BOD.Mar.22.001**

PROPOSITION : Que Le Paysage de Grand-Pré inc. alloue le budget requis, de 15 000 \$, pour produire une vidéo qui sera présentée à Devour Studios ainsi que pour réaliser de courtes promotions dans les médias sociaux, conformément aux détails du projet élaborés par la DG

Proposition par Cally Jordan; appui par Gérald Boudreau

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.22.002**

PROPOSITION : Que Le Paysage de Grand-Pré inc. procède à la consultation des Mi'kmaq, des principales parties prenantes et des partenaires afin d'organiser un événement consacré au Paysage à la fin de l'été ou au début de l'automne 2023

Proposition par Cally Jordan; appui par Ernest Thibodeau

Proposition adoptée; **résolution 23BOD.Mar.22.003**

PROPOSITION : Que Le Paysage de Grand-Pré inc. soumette la candidature de John Frederic Herbin auprès de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour que son importance soit reconnue par une désignation

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Mark Bannerman

Proposition adoptée; **résolution 23BOD.Mar.22.004**

Gérald Boudreau suggère de communiquer avec la Ville de Wolfville pour obtenir un soutien supplémentaire à la désignation de Herbin.

MESURE : La direction générale communiquera avec la Ville de Wolfville pour lui demander d'appuyer le projet de désignation de Herbin.

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu du Comité de l'éducation et du marketing, tel que présenté

Proposition par Cally Jordan; appui par Gérald Boudreau

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.22.005**

b. Compte rendu du Comité de direction

Aucun compte rendu n'est présenté, comme ce comité ne s'est pas réuni.

c. Compte rendu du Comité des finances et de l'audit

La direction générale présente le compte rendu du Comité des finances et de l'audit.

Examen des placements auprès de RBC Dominion – Valeurs mobilières

Paul Lannan, gestionnaire de portefeuille principal chez RBC Dominion – Valeurs mobilières (RBC DVM), a été invité à participer à la réunion du Comité des finances et de l'audit pour donner un aperçu du portefeuille de placements du PGPI. M. Lannan a indiqué que 1 953 593 \$ avaient été transférés au compte du PGPI en décembre. Il a précisé que ces fonds sont principalement constitués de titres à revenu fixe, avec la possibilité de détenir jusqu'à 30 % d'actions. Il a souligné que les investissements sont destinés à générer un revenu avec une croissance modérée et que, conformément aux directives de RBC DVM, il n'était pas possible de détenir plus de 10 % de titres à revenu fixe et plus de 15 % d'un portefeuille d'actions. Il a également expliqué que les dividendes génèrent au moins 50 000 \$ par année et que des fonds peuvent être prélevés au besoin, puisqu'une somme de 200 000 \$ est actuellement détenue dans des fonds du marché monétaire.

Les rapports sont produits tous les trois mois, et des rapports trimestriels distincts sont générés.

Paul Lannan a indiqué que la politique de placements est similaire aux précédentes lignes directrices en matière d'investissement et que, s'il peut y avoir de légères différences avec la politique de placements du PGPI, il ne faudra pas beaucoup de temps pour aligner les investissements sur elle.

Paul Lannan a suggéré que le PGPI informe RBC DVM dès que sera connu le montant des fonds qui seront tirés des placements pour soutenir les opérations.

Le Comité a examiné la version provisoire de la lettre modifiée adressée au ministre Dunn, et il est suggéré d'inviter celui-ci à visiter le Paysage et à rencontrer le conseil.

Examen du budget provisoire pour 2023-2024

Le Comité a examiné le budget provisoire avec la DG et a suggéré de modifier les frais de personnel en fonction de l'augmentation des salaires. Il est également proposé d'ajouter 1 500 \$ au budget des services de soutien financier pour tenir compte de la transition vers un nouveau fournisseur de tels services.

La DG précise n'avoir indiqué qu'un montant nominal de financement (15 000 \$) pour le concept d'expérience de visite (CEV) dans le cadre des projets stratégiques, car le PGPI attend une décision de Parcs Canada concernant la possibilité de mettre en œuvre les éléments du CEV résultant de la dernière série de consultations avec le public et les parties prenantes.

La DG mentionne aussi avoir maintenu un budget pour l'étude préalable à la collecte de fonds (30 000 \$), mais qu'à la suite de discussions du conseil sur cette question, il pourrait être décidé de ne pas poursuivre une telle initiative. Ce point est également lié à la décision à venir concernant le CEV.

Cally Jordan demande si un budget peut être alloué pour remplacer les panneaux de l'église des covenantaires (Covenanter Church). La présidence accepte d'ajouter ce sujet à l'ordre du jour d'une prochaine réunion. Gérald Boudreau suggère de communiquer avec les responsables de cette église pour avoir des discussions plus approfondies.

La direction générale fournit des détails sur les nouveaux postes budgétaires :

- 35 000 \$ pour le prolongement de la signalisation du sentier Harvest Moon/Lune des moissons;

- 5 000 \$ pour les frais juridiques concernant les questions de gouvernance et la tenue des dossiers;
- 12 000 \$ pour les frais de consultation liés à la mise à jour du plan stratégique du PGPI;
- 15 000 \$ pour le concept d'expérience de visite.

PROPOSITION : Que le conseil approuve le budget proposé pour 2023-2024, tel que modifié Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan
 Proposition adoptée; **résolution 23CA.Nov.30.006**

Cally Jordan demande à la DG de communiquer avec RBC Dominion – Valeurs mobilières pour déterminer le taux de rendement des placements de la Fiducie de financement au cours des dix dernières années. Elle demande également que soient transmis les renseignements sur les frais facturés par RBC – Valeurs mobilières. La DG accepte de rechercher ces renseignements et de les fournir à la trésorerie.

Cally Jordan demande qu'il soit officiellement noté que la personne représentant la trésorerie assiste aux réunions du Comité des finances et de l'audit. La présidence demande si le Comité des finances et de l'audit pourrait inviter celle-ci à ses réunions. La DG suggère que le mandat de ce comité soit modifié pour inclure la personne représentant la trésorerie en tant que membre d'office. Gérald Boudreau souligne qu'il incombe au Comité des finances et de l'audit de décider si cette personne doit en faire partie. Cally Jordan souhaite qu'il soit noté qu'il existe une incohérence entre les règlements administratifs du PGPI et la structure du Comité des finances et de l'audit. La présidence accepte d'examiner cette question et suggère de communiquer avec McInnes Cooper pour obtenir un avis juridique.

MESURE – La DG se renseignera auprès de McInnes Cooper pour vérifier si la personne responsable de la trésorerie est un membre d'office du Comité des finances et de l'audit et fournira une mise à jour au conseil lors de la prochaine réunion.

PROPOSITION : Que le conseil reçoive le compte rendu du Comité des finances et de l'audit, tel que présenté
 Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan
 Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.22.007**

d. Compte rendu du Comité de gouvernance et des mises en candidature

Présentation par Gérald Boudreau, qui assume la présidence du Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC)

Depuis le dernier compte rendu présenté au conseil le 30 novembre 2022, le CGMC s'est réuni

une fois, soit le 8 décembre 2023. Une deuxième réunion était prévue pour le 16 février 2023, mais a été reportée faute de quorum.

Auto-évaluation des membres du conseil

Les membres du conseil ont procédé à une auto-évaluation, et un résumé a été soumis au conseil conformément aux directives du CGMC.

Recrutement de nouveaux membres – présentation de candidatures au conseil

Le Comité rappelle qu'il a été convenu d'établir une liste de candidats et candidates pouvant être nommés par le conseil, et que la DG doit conserver une liste de noms et de qualifications. Il est noté que Cally Jordan a peut-être trouvé une personne d'Hortonville qui souhaite faire partie du conseil du PGPI. Gérald Boudreau indique qu'il pourrait bientôt avoir aussi quelqu'un à recommander.

Il est suggéré que le recrutement de nouveaux administrateurs et administratrices soit assujéti à un processus officiel qui permettra d'évaluer la composition, l'expertise et les compétences actuelles du conseil, et de faire en sorte que les lacunes soient cernées afin de les combler avec la relève. Un telle grille des compétences et des qualifications pourrait être utile aux organismes membres qui tentent de désigner une nouvelle administratrice ou un nouvel administrateur.

Examen et mise à jour du mandat du CGMC

Les membres du CGMC ont remarqué que certaines des dispositions qui font actuellement partie de son mandat et des politiques du PGPI devraient plutôt figurer dans les règlements administratifs de la corporation. Afin de respecter les pratiques de bonne gouvernance, le moment serait opportun pour modifier ces règlements afin de tenir compte de l'évolution des besoins du PGPI. Cally Jordan se porte volontaire pour préparer une liste de points à inclure dans les règlements administratifs. Cette liste sera transmise à la DG, qui demandera l'avis de McInnes Cooper.

Description provisoire du rôle incombant à la trésorerie

Le CGMC s'est penché sur la description provisoire du rôle incombant à la trésorerie. Il est noté qu'un énoncé pourrait être ajouté à cette description pour refléter le fait que, étant donné que le PGPI a retenu les services d'une personne en mesure de lui apporter un soutien aux finances, bon nombre des tâches particulières dont fait état le libellé sont effectuées par l'entrepreneure en sous-traitance ou par la DG.

On attire l'attention sur un chevauchement, à l'heure actuelle, entre la description provisoire

du rôle de la personne responsable de la trésorerie et le mandat approuvé du Comité des finances et de l'audit. Il est suggéré que celui-ci assume un rôle en matière d'audit et soit indépendant des opérations financières. Il est important de séparer sans équivoque les responsabilités en matière de surveillance et les opérations financières afin de disposer de bons mécanismes de freins et contrepoids. Il est noté que les dirigeants du PGPI effectuent le travail proprement dit, ont une responsabilité fiduciaire et sont responsables.

Le fait que le Comité des finances et de l'audit ait été mandaté pour superviser les placements du PGPI est remis en question. Il est suggéré que, bien que le PGPI ait demandé et obtenu l'avis de McInnes Cooper concernant l'ajout des placements au mandat de ce comité, il pourrait y avoir une façon plus efficace de procéder. Il est mentionné qu'un moyen de séparer les opérations financières et les responsabilités en matière de surveillance serait de mettre sur pied un comité des finances et des placements. Il est convenu qu'il serait judicieux de revoir le mandat du Comité des finances et de l'audit, parallèlement à une évaluation des responsabilités éventuelles de la trésorerie. Le Comité note qu'il s'agirait également d'un moment opportun pour revoir les responsabilités des fournisseurs de services de soutien afin de déterminer si elles sont toujours pertinentes ou si des modifications doivent être apportées.

Description provisoire du rôle incombant au secrétariat

Le CGMC s'est penché sur la description provisoire du rôle incombant au secrétariat. Il est suggéré de comparer les responsabilités de l'entrepreneure fournissant des services de soutien administratif et la description provisoire du rôle du secrétariat. Le CGMC n'est pas prêt à faire une recommandation au conseil à cet égard.

Le CGMC convient qu'une nouvelle ou un nouveau secrétaire devrait détenir au moins un an d'expérience au sein du conseil. On souligne que celui-ci devrait toujours avoir un agent participant aux opérations du PGPI afin que la reddition des comptes soit claire. Il est suggéré que, bien que la Municipalité du comté de Kings exerce ses activités sous un régime législatif différent, il pourrait être utile de vérifier auprès d'Emily Lutz les dispositions prises en ce qui concerne leurs responsabilités en matière de trésorerie et de secrétariat.

Cally Jordan demande de prendre part aux réunions avec McInnes Cooper, soulignant qu'elle pourrait permettre au PGPI d'économiser sur les frais juridiques en étant capable de poser succinctement des questions correctes à McInnes Cooper, et mentionnant aussi qu'elle serait en mesure de trouver des solutions aux problèmes de gouvernance. Gérald Boudreau prend acte de la demande et informe Cally Jordan qu'elle sera abordée lors d'une prochaine réunion du CGMC.

PROPOSITION : Que le mandat du CGMC reste tel qu'il a été approuvé précédemment par le conseil

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.22.008**

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu du Comité de gouvernance et des mises en candidature tel que présenté

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Cally Jordan

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.22.009**

Pause – de 10 h 50 à 11 h

e. Compte rendu du Comité consultatif technique

Présentation par Ernest Thibodeau, qui assume la présidence du Comité consultatif technique (CCT)

La réunion du CCT s'est tenue le 9 mars 2023 et une autre est prévue pour le 13 avril 2023.

Projet de modernisation du réseau de digues et d'aboteaux de la Nouvelle-Écosse

Le CCT a été informé que les travaux de l'expert-conseil responsable de la conception progressaient et qu'un rapport de pré-conception comportant au moins trois options devrait être disponible au début du mois de février 2023. Après examen par le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse, les dessins seront achevés et préparés en vue des consultations des parties prenantes, qui pourraient avoir lieu en février 2023. La DG informe le CCT d'un reportage de Radio-Canada sur les répercussions du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer sur les terres endiguées de Grand-Pré.

Stratégie de gestion et de conservation du patrimoine archéologique du Paysage de Grand-Pré

Heather MacLeod-Leslie informe le CCT que le sous-comité n'a pas terminé son travail, mais s'attend à ce que l'examen soit achevé d'ici trois à quatre semaines. Beverly remercie Heather et les membres de ce sous-comité pour leur travail. Heather indique que le contenu du document révisé sera plus solide et approfondi.

Soutien financier aux propriétaires fonciers – évaluations archéologiques

La DG note qu'un projet supplémentaire a été mené à bien et que le rapport était assez complet, faisant état des travaux des phases 1 et 2.

Cally Jordan demande des éclaircissements sur le fait que le CCT centre son attention sur l'agriculture. La DG répond que le rôle du CCT est de se pencher sur les questions relatives à la protection et à la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du Paysage, y compris ses sites archéologiques et son patrimoine agricole.

Le CCT a discuté de l'importance d'apporter un soutien continu aux propriétaires fonciers pour la réalisation d'évaluations archéologiques, et la proposition suivante a été adoptée :

PROPOSITION : Que le conseil étende l'initiative du PGPI afin de fournir un soutien financier aux propriétaires fonciers pour la réalisation des évaluations de l'impact sur les ressources archéologiques dans le Paysage et sa zone tampon

Proposition par Ernest Thibodeau; appui par Gérald Boudreau

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.22.010**

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu du Comité consultatif technique tel que présenté

Proposition par Ernest Thibodeau; appui par Gérald Boudreau

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.22.011**

PROPOSITION : Que le conseil autorise la présidence à signer le rapport périodique

Proposition par Gérald Boudreau; appui par Ernest Thibodeau

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.22.012**

Cally Jordan demande qu'il soit noté dans le procès-verbal que le rapport périodique doit être présenté au conseil avant son dépôt tous les six ans.

9. Documents financiers de l'ancienne Fiducie de financement

Cally Jordan demande ce point à l'ordre du jour pour discuter de l'obtention des documents financiers de l'ancienne Fiducie de financement.

La direction générale (DG) informe le conseil de sa communication avec la présidence de la Fiducie de financement pour obtenir les relevés bancaires des dix dernières années. Claude DeGrâce, à la DG, fait remarquer que si ces données n'étaient pas disponibles, un audit décennal pourrait être requis.

La DG a préparé un diagramme de flux de trésorerie pour montrer les finances des dix dernières années afin de couvrir toute la durée de fonctionnement de la Fiducie de financement.

10. Compte rendu de la direction générale

Certains administrateurs et administratrices ayant dû partir avant que soient abordés tous les points à l'ordre du jour, il est suggéré que les propositions suivantes soient envoyées à l'ensemble du conseil pour un vote par courrier électronique :

- a) Que Le Payage de Grand-Pré inc. envoie une lettre à la Municipalité du comté de Kings pour appuyer le prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons jusqu'à Hortonville;
- b) Que le conseil approuve l'octroi de 30 000 \$ à la Municipalité du comté de Kings pour contribuer au prolongement du sentier Harvest Moon/Lune des moissons jusqu'à Hortonville;
- c) Que le conseil approuve les buts et objectifs de la DG pour 2023-2024;
- d) Que le conseil reçoive le calendrier des réunions du conseil tel quel;
- e) Que le conseil approuve l'attribution d'un contrat d'un an à Thomas Deal, à compter du 1^{er} avril 2023, pour la prestation de services de soutien financier au Paysage de Grand-Pré inc.

La DG confirme que les mandats de Gérald Boudreau, d'Ernest Thibodeau et d'Emily Lutz arrivent à échéance lors de l'assemblée annuelle des membres de cette année.

MESURE – La DG communiquera avec les organismes membres pour leur demander de proposer des candidats et des candidates.

11. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil

Le conseil suggère la tenue d'une réunion en personne pendant la semaine du 15 au 19 mai. La DG enverra une note aux administrateurs et administratrices pour sélectionner une date qui convient.

Le conseil tiendra une réunion en mode virtuel en juillet pour examiner les états financiers vérifiés et recommander un vérificateur à l'assemblée annuelle des membres (date à déterminer).

L'assemblée annuelle des membres se tiendra en septembre et sera suivie d'une réunion du conseil.

13. Levée de la séance

PROPOSITION : La réunion du conseil d'administration est levée à 11 h 40.

Proposition par Ernest Thibodeau; appui par Cally Jordan

Proposition adoptée; **résolution 23CA.Mar.22.013**

Approbation par le conseil d'administration le 24 mai 2023; **résolution 23CA.Mai.24.004**

Géraldine Arsenault
Secrétariat